

Comité des parties prenantes de la filière REP des Articles de Bricolage et de Jardin – 6 décembre 2022

Relevé de décisions

Ordre du jour :

1. Plan de communication 2023

L'avis rendu est favorable à l'unanimité :

- ➔ Collège Producteur : AXEMA, Secimpac, SEDIMA
- ➔ Collège Opérateur : Federec, Fnade, SNEFiD, FEI
- ➔ Collège Collectivité : CNR, Amorce, AMF
- ➔ Collège Association : FNE

Présent pour le collège Distribution (sans droit de vote) : Jardineries et animaleries de France, FMB

